

A Mesdames et Messieurs les Maires,
Conseillers municipaux
et Délégués communautaires de la CCMV

Mesdames et Messieurs,

- La Cour des comptes, dans son rapport public annuel présenté le 7 février 2018, dénonce le coût du programme de déploiement des compteurs communicants Linky et doute de son intérêt pour l'utilisateur, entre autres points négatifs.
- Quelques exemples d'actions juridiques en cours :
- Corinne Lepage (« Il est anormal d'exposer des gens à un risque, même s'il est très faible ou qu'il n'est pas encore connu. »), l'avocate et ancienne ministre de l'environnement lance une action collective, pour demander un moratoire de l'installation des compteurs électriques communicants (5000 plaignants répartis sur 23 tribunaux). Dans la Drôme, plus de 410 dossiers ont été validés et plus de 110 en Ardèche. ENEDIS sera donc saisi en référé dans les deux tribunaux de Grande Instance de Valence et de Privas.
- Dans le Sud Ouest Lyonnais, également une action en justice groupée (200 plaignants à ce jour), pour que toute personne souhaitant demander la dépose du compteur ou se faire garantir la non pose puisse être entendue.
- Madame Brigitte Laurent, Maire de Réaumont (38) a refusé de retirer sa délibération refusant la pose des compteurs sur sa commune et fait « appel ».
- La Commune d'Alizay (27), par arrêté communal a interdit la pose des compteurs linky et a choisi de blinder les compteurs de la collectivité (lien vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=U27Z19bOgRE>).
- A ce jour, 667 communes rejettent les compteurs communicants.

Nous vous remettrons prochainement les pétitions en ligne et papier « Pétition des habitants des Quatre Montagnes - Non au Linky » pour un total d'environ 1000 signataires que vous ne pouvez ignorer.

Dans ce contexte, nous faisons appel à vous qui en avez le pouvoir pour demander à ENEDIS de reporter la pose des compteurs LINKY, (initialement prévue pour juillet 2018 selon le calendrier d'ENEDIS), sur le Vercors pour les communes de : Autrans-Méaudre-en-Vercors, Lans-en-Vercors, Villard-de-Lans, Corrençon, Engins et Saint-Nizier-du-Moucherotte.

Le calendrier de déploiement du compteur s'étalant jusqu'en 2021, pourquoi ne pas se laisser de temps de faire progresser les actions et débats nationaux en cours, en application du principe de précaution ?

Nous nous tenons à votre disposition pour de plus amples informations.
Nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs, nos salutations citoyennes.